

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT KOULIBALY FETIGUE » en abrégé « EKF »

Siège ABIDJAN ; ABOBO N'DOTRE, LOT 378, ILOT 41,
SECTION AB, PARCELLE 187,, Lot 378, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT KOULIBALY
FETIGUE » en abrégé « EKF »

Objet : - Déchet de cacao (Masses, tourteaux, Beure, Brisure, grabot Poussière, Sac usagé, cendre)
- Ferrailles, emballages plastiques et métalliques,
- Phyto sanitaire, fosse septique, BTP, Matériel bureautique et sanitaires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; ABOBO N'DOTRE, LOT 378, ILOT 41, SECTION AB, PARCELLE 187,, Lot 378, Ilot 41

Dirigeant(s) M KOULIBALY FETIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07919 du 02/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59753/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

